CÔTÉ JAMBES

Périodique d'information du Syndicat d'Initiative de Jambes

N° 119

4T2022

29E ANNÉE

LA PISCINE :

ADAPTÉE AUX UTILISATEURS ET MISE AUX NORMES

GALERIE DÉTOUR

Jehanne PATERNOSTRE

Du 10/01 > 11/02/2023

Au fil du temps, 2021
Verre, déchets de fils
de restauration aiguilletés, 130 x 6 cm.

Poussières d'histoire - récolte vivante

Elle œuvre avec des objets (un document, une stèle, une tapisserie…), porteurs du poids de l'Histoire, pour tisser des liens étroits entre mémoire et fragilité, entre ce que l'on conserve et la valeur de ce qui disparaît. La matière est touchée au plus près, comme dans la récolte sensuelle des poussières de tout petits bouts de fils d'une tapisserie. L'artiste retisse l'envers de l'histoire, souvent mythologique, racontée par cet objet mural de prestige que la lumière et le temps ont usé.
L'archéologie se transforme alors en acte performatif ; l'artiste traverse les couches du temps grâce à la récolte de ces poussières textiles qui portent en elles la trace de la main de l'homme : élevage du mouton, fabrication du fil, teinture et mise en œuvre sur le métier par le lissier.
La récolte est vaine, mais tellement précieuse et consciencieuse, presque scientifique : ranger, trier par couleurs, donner des noms, restaurer, préserver du temps constituent une poétique de la classification. Ces poussières vont renouer avec le fil de départ qui se reconstruit au niveau symbolique et infinitésimal, soit par le fuseau, soit dans un tube de laboratoire, par l'accumulation de poussières de couleurs différentes.
La récolte de tous ces savoirs et savoir-faire et leur transformation en une forme et une esthétique contemporaines sont, dans le travail de Jehanne, tout aussi importants que les verbes performatifs qui se réfèrent à son processus. L'artiste nous fait dès lors entrer dans une nouvelle réalité.

Denise Biernaux
Les Drapiers 6/11/2022
LES**DRAPIERS**LIÈGE ASBL

André SOUPART

Du 22/02 au 25/03/2023

Le travail photographique d'André Soupart est essentiellement basé sur la nature, le paysage ou les détails du paysage ramenant à l'essentiel. Dans ses images, le minéral, l'eau et le végétal sont omniprésents et le corps y est parfois intégré, quasi invisible, exprimant, dans diverses séries, le sentiment d'appartenance, d'intégration aux éléments naturels.
Il a exposé ses photographies et ses vidéos dans diverses galeries à Bruxelles, Cologne, Luxembourg, Paris, Madrid, Rotterdam.
Les photographies prises en Ardenne en automne et en hiver renvoient aux mythes et légendes de la forêt. Images sans ciel, sans horizon, elles renforcent le sentiment de mystère, de silence "Loin des bruits vains". (titre de l'exposition).
D'autres images qui parlent de l'arbre rejoindront cette série.
Chez André Soupart le format carré crée des images méditatives voire contemplatives. D'où ses images proches du Mandala. Sentiment d'éternité.

Galerie DÉTOUR
Avenue Jean Materne, 166
info@galeriedetour.be - www.galeriedetour.be

ÉDITO

Après les mille couleurs de l'automne viennent les jours de plus en plus courts de l'hiver. Ce sont maintenant les vitrines de nos commerçants qui se parent de lumières scintillantes et s'animent pour les fêtes de fin d'année.

Avant de tourner la page de 2022, votre Côté Jambes revient sur les événements qui ont marqué ce dernier trimestre.

La Haute Meuse vient d'être mise en chômage, comme tous les cinq ans depuis 2007. Cette grande opération doit nous sensibiliser à l'importance de l'entretien de notre fleuve pour assurer sa pérennité. Nous en profiterons pour (re-)faire connaissance avec la personne qui a redonné vie au joyau de notre bord de Meuse : la villa Balat.

Plusieurs événements jambois nous ont rappelé encore le décompte implacable du temps qui passe : les festivités des couples jubilaires entourés des leurs pour célébrer tant de belles années de bonheur ; la cérémonie de commémoration du 11 novembre au parc Astrid où les générations se rassemblent pour fêter l'Armistice de 1918 alors que la guerre fait rage à l'est de l'Europe ; ou encore le titre de Société royale attribué aux « Jambiens » dont l'activité s'efforce, depuis plus de 50 ans, de faire changer les mentalités à l'égard du vieillissement.

Pour bien finir l'année, nous pouvons aussi nous réjouir de voir le nouveau quartier des Comognes, créé à l'initiative du Foyer Jambois, investi par ses premiers locataires.

Nos sujets sont, comme toujours, ancrés au cœur de votre quotidien et c'est votre fidélité, chère lectrice, cher lecteur, qui nous motive au fil des pages. Merci à vous.

Permettez-moi d'en profiter pour vous souhaiter une année très douce, simplement remplie de tous ces petits bonheurs qui rendent la vie si belle.

Sandrine Bertrand
Présidente

SOMMAIRE

GALERIE DÉTOUR
Jehanne Paternostre 2
André Soupart 2

ÉDITO 3

SOUVENIR
Cérémonie du 11 novembre
Les 100 ans du Soldat inconnu
Les Forces belges en GB. 4-5

ACTUALITÉS
Chômage de la Meuse
La Meuse a temporairement retrouvé
son cours naturel 6-7

« Les Jambiens »
reconnu comme Société Royale 8-9

Noces de platine, de palissandre,
de diamant et d'or
25 couples ont fêté l'anniversaire
de leur mariage 10-11

Le Foyer Jambois investit 2.500.000 €
pour la création d'un nouveau
quartier aux Comognes 12-13

ART & PATRIMOINE
Une croix d'occis bien... usée 14-15

RENCONTRE *par Caroline Remon*
Entretien avec Muriel Charon
l'âme de la villa Balat 16-19

REGARD 19

ACTUALITÉS
Jambes :
Tout savoir sur les grands chantiers
en cours et à venir 20-27

À TOUTES JAMBES
- 50e anniversaire de l'église
  de Velaine-Jambes :
  appel à vos photos et archives 27
- Décès de Philippe Luyten 27
- Amée dispose d'un nouvel espace
  pour les jeunes 27

Ce logo indique une suite de l'information sur notre site internet www.sijambes.be

Côté Jambes n°119 - 4ème trimestre 2022 - 29ème année.
Éditeur | S.I. Jambes asbl - Avenue Jean Materne, 162 - 5100 Namur (Jambes).
info@sijambes.be | www.sijambes.be | 081/24 64 43.
Rédacteur en chef et Éd. responsable : Frédéric Laloux.
Secrétaire de rédaction & rédaction : Françoise Janssens.
Mise en page : Richard Frippiat.
Crédit photographique : Albert Blond, Bureau d'Etudes ARTENCO de l'INASEP, Christiane Cox, Contrat de rivière Haute-Meuse, Sandrine Demeaux, Le Delta, André Dubuisson, Infrabel, Foyer Jambois, Isabelle Hambenne, Dimitri Lazaron, Amélien Ledouppe, Namlao, Villa Balat.
Merci aux bénévoles qui ont participé à ce numéro.

NAMUR CAPITALE
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
Avec le soutien de la Wallonie
VISITWallonia.be
NAMUR CONFLUENT CULTURE

Cérémonie du 11 novembre

Les 100 ans du Soldat inconnu – Les Forces belges en GB

La jeunesse était bien présente ce 11 novembre. À gauche, les enfants de l'école communale du parc Astrid. À droite la 23e unité des Sea-Scouts de Jambes.

Les autorités civiles et militaires au côté des associations patriotiques locales

Le vendredi 11 novembre, le parc Reine Astrid de Jambes accueillait la cérémonie de commémoration de l'anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale. Une cérémonie durant laquelle on a évoqué le 100e anniversaire du Soldat inconnu et les Forces belges en Grande-Bretagne d'où sont issus les Commandos et la 350e Escadrille au sein du deuxième Wing de Florennes.

La commémoration a eu lieu en présence des autorités civiles et militaires, des porte-drapeaux, des mouvements patriotiques, des élèves de l'école communale du parc Astrid, des membres de la 23e unité des Sea-Scouts de Jambes ainsi que de nombreux citoyens.

Un hommage rayonnant

C'est en ces termes que le Lieutenant-Colonel X. Van de Werve, Commandant militaire de la Province, qualifie la cérémonie. Et rayonnant, l'hommage l'était ! Grâce au soleil bien sûr, présent au rendez-vous, mais surtout par la présence très nombreuse de la jeunesse. Des jeunes qui, comme le souligne le Lieutenant-Colonel Van de Werve, « *sont le maillon indispensable à la transmission de la mémoire. Sans eux, la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour nous finirait par sombrer dans l'oubli* ».

Rappelons qu'au cours des deux guerres mondiales, 53.000 Belges environ ont perdu la vie pour notre liberté. « *Alors que la guerre fait rage aux portes de l'Europe, cette commémoration a tout son sens. Le souvenir avec un grand S est un enjeu de paix* ».

Cinq soldats anonymes, un seul désigné « inconnu »

Il y a 100 ans, le 11 novembre 1922, le Soldat inconnu était inhumé au pied de la colonne du Congrès à Bruxelles en présence du roi Albert Ier.

L'histoire du Soldat inconnu commence lorsque les dépouilles mortelles de cinq soldats belges tombés lors de la Grande Guerre et non identifiés ont été transportées depuis cinq cimetières militaires situés dans une partie du pays particulièrement touchée par les grands combats, à savoir Liège, Namur, Anvers, le front de l'Yser et la zone des libérations en Flandre occidentale et orientale. Le 10 novembre 1922, les cinq cercueils étaient exposés à Bruges. Monsieur Reinold Haesebrouck, ancien combattant du 3e lancier ayant perdu l'usage de ses yeux durant la Grande Guerre à Dixmude en 1917, a eu l'honneur de désigner celui des cinq cercueils qui fut officiellement attribué au soldat inconnu.

Une fraternité d'armes entre les forces belges et la Grande-Bretagne

La cérémonie fut également l'occasion pour Jean-François Husson, correspondant local de la Royal British Legion – Brussels et Administrateur de "Namur and British Military History", de faire le lien entre les années 1942 et 2022, et d'évoquer les nombreux liens noués entre la Grande-Bretagne et la Belgique durant la Grande Guerre.

Une cérémonie intergénérationnelle

Sensibilisés à l'importance du devoir de mémoire, les élèves de l'école communale du parc Astrid ont pris le micro pour évoquer la liberté avant de distribuer des coquelicots qu'ils ont spécialement confectionnés eux-mêmes.

La cérémonie s'est clôturée par un dépôt de fleurs au pied du Monument aux morts et c'est Denis Mathen, Gouverneur de la Province de Namur, qui a ravivé la flamme du souvenir, accompagné du Colonel Frédéric Linotte, Commandant du Special Operations Regiment et du Lieutenant-Colonel Van de Werve, Commandant militaire de la Province.

Chômage de la Meuse

La Meuse a temporairement retrouvé son cours naturel

Animations pédagogiques organisées par le Contrat de rivière Haute-Meuse et l'asbl Empreintes dans le lit de la Meuse en passe droite de l'île de Dave.

Du 24 septembre au 16 octobre 2022, les Jambois ont pu voir le niveau de la Meuse plus bas qu'à son habitude. En effet, la Haute-Meuse a été mise à sec entre la frontière française et le barrage de La Plante à Namur, soit sur environ 45 km, selon la méthode employée tous les 5 ans par le SPW-Direction des Voies hydrauliques de Namur. L'opération est pratiquée au début de l'automne, lorsque le débit du fleuve est le plus faible. La Haute-Meuse est alors progressivement vidée : les barrages des neuf écluses sont relevés de 10 cm par heure, en décalage les uns des autres. La Meuse perd alors par endroit entre 2,5 et 4 m de niveau.

Quid des habitants et des usagers de la Meuse ?

Bien entendu, les poissons n'ont pas été oubliés. Ils sont naturellement entrainés par l'eau lors de son évacuation, mais une équipe du département de la Nature et des Forêts était tout de même présente pour sauver ceux qui sont restés piégés dans la zone mise à sec. Quant aux bateliers, ils ont été prévenus plus d'un an à l'avance de l'interruption de la navigation et de l'interdiction d'amarrage. Enfin, les pêcheurs ont été interdits de pêche pendant les 3 semaines d'intervention.

L'entretien des infrastructures

Cette opération est réalisée depuis la création des écluses sur la Meuse, soit depuis près de 140 ans. D'abord réalisée tous les 3 ans, elle a lieu tous les 5 ans depuis 2007. L'intérêt premier de cette vidange sert à inspecter, entretenir et réparer les berges, les écluses et les barrages. Cette année, par exemple, l'entretien des berges a été effectué sur la rive gauche du bief de La Plante (réfection, maçonnerie et rejointoiement). Aucune intervention n'a été opérée sur la rive droite du même bief, soit du côté de Jambes.

Ce vélo, exploité par les moules lors de son séjour subaquatique, fait partie des nombreux déchets retrouvés et enlevés du lit de la Meuse lors de l'opération Meuse propre.

Une occasion pour proposer des activités autour de la Meuse

Des associations profitent de l'évènement pour nettoyer les fonds, réaliser des campagnes de fouilles archéologiques, étudier la faune, ... L'intérêt du chômage de la Meuse est donc multiple. Cette année, des opérations « Meuse propre » ont par exemple été organisées par le Contrat de rivière Haute-Meuse et ont permis de récolter 9 tonnes de déchets (Dave, Yvoir, Godinne, Anseremme et Hastière). Cette mise en chômage a aussi été l'occasion d'organiser différentes activités sur le thème du fleuve. Des animations pour les enfants ont par exemple été proposées par le Contrat de rivière Haute-Meuse et par l'association Empreintes ; des journées festives ont aussi eu lieu dans certaines communes, proposant des balades, des jeux, des concerts, des spectacles et des repas (Godinne, Bouvigne). Malheureusement, le bief de La Plante n'a pas pu accueillir d'animation ni être nettoyé car le niveau d'eau est resté trop élevé pour garantir la sécurité des intervenants.

« Les Jambiens »

reconnu comme Société Royale

Le Gouverneur Denis Mathen, entouré des membres de l'association et des autorités locales.

Le 18 octobre dernier l'association « Les Jambiens » était accueillie au Palais provincial par Denis Mathen, Gouverneur de la Province, qui lui a remis le brevet de société royale, un titre qu'elle aurait dû recevoir il y a deux ans mais la pandémie Covid-19, les inondations de 2021 et d'autres contretemps ont quelque peu retardé la remise officielle.

C'est un beau cadeau d'anniversaire pour celle qui a fêté ses cinquante-quatre ans cette année. On rappellera que l'association a été créée le 4 septembre 1968 par Jean Materne, bourgmestre de Jambes à l'époque. Elle s'est d'abord appelée « 3ème âge de Jambes » pour devenir « Les Jambiens » en 2004 à l'initiative du président de l'époque, Claude Berote. Un nom en clin d'œil qui évoque ses origines et sa localisation, mais qui élude la référence à l'âge afin de mieux correspondre à l'évolution de ses activités. (cfr. Retrouvez la présentation de l'association dans le Côté Jambes n° 101 – 2T 2018).

Une récompense qui fait du bien !

C'est une belle reconnaissance qui encourage l'association et la conforte dans sa démarche d'acteur social. « *Nous sommes très fiers de ce titre* » explique Daniel Recloux. « *Il récompense tout le travail accompli depuis la création de notre structure et surtout je pense que ce titre de Société royale fait partie de notre philosophie : faire changer les mentalités à l'égard du vieillissement et la connotation qui lui est traditionnellement attribuée. Ce titre va également nous permettre de mieux mettre en lumière le rôle essentiel que jouent nos aînés et, en parallèle, grâce à la participation de l'association au conseil consultatif des aînés, de relayer mieux encore à l'adresse des autorités les problèmes qu'ils rencontrent et qui se multiplient face à l'évolution de la vie, de la société, du développement du numérique... Nous y contribuons par les activités, les formations (en vue, par exemple, de réduire la fracture numérique), la création de liens sociaux et tout l'encadrement nécessaire. Nous les aidons à garder ou à prendre leur place dans la société. Un vieillissement réussi est tributaire des capacités d'autodétermination des individus dont l'âge avance et qui comprennent que bien vieillir s'apprend et se prépare* ».

Un titre qui, sans conteste, va aussi renforcer la cohésion et la solidarité car, si la pandémie Covid-19 n'a été simple à vivre pour personne, elle a été particulièrement préjudiciable aux aînés, notamment par leur isolement. Dès la reprise des activités, l'association a pu compter sur ses fidèles affiliés et en a accueilli de nouveaux, atteignant ainsi le nombre de 461 membres ; des aînés actifs dont la plupart rendent des services appréciables à leur famille et à la société en général par la garde d'enfants et l'exercice de divers bénévolats.

Un large panel d'activités

Quant à savoir si ce brevet royal fera naître de nouvelles activités, l'association envisage de donner vie à un projet qui lui tient à cœur depuis un certain temps, à savoir aller à la rencontre des aînés au sein des maisons de repos jamboises afin de développer, pour et surtout avec eux, des projets et animations. Elle envisage également de relancer la revue mensuelle qu'elle éditait auparavant. Mais cette fois, il s'agirait d'une version numérique. Pour le reste, elle poursuivra bien sûr l'ensemble de ses activités tout en restant à l'écoute des besoins et des envies des membres. Et il est vrai que des activités, l'association n'en manque pas ! Du sportif, du culturel et de la détente, pas moins de dix-huit sections différentes sont organisées par trente-six administrateurs (deux administrateurs par section) du lundi au vendredi tout au long de l'année. Bon nombre d'activités se passent à la Maison Materne mais aussi au Centre culturel de Géronsart, à la piscine de Jambes, au château d'Amée, ... D'ailleurs, en raison de la multiplicité de ses activités (voir encart ci-dessous), l'association commence à manquer de lieux adéquats et lance un appel aux élus locaux.

Les aînés au centre de la réflexion

Les personnes âgées restent au cœur des préoccupations des Jambiens. Par la discussion, l'échange et la concrétisation de projets, l'association amène les seniors à (re-)prendre leur place dans la société, qu'ils soient actifs ou non, meneurs ou suiveurs. « *Derrière l'allongement de l'espérance de vie, il y a surtout des années de temps libre durant lesquelles toute personne en possession de ses moyens intellectuels et physiques ou non peut consacrer du temps à la collectivité à travers des activités sociales, familiales et culturelles* », indique Daniel Recloux. L'occasion pour ce dernier de rappeler la raison d'être de l'association et de lancer un appel à toutes les personnes désireuses de les rejoindre pour passer ensemble d'agréables moments de divertissement et d'émulation intellectuelle.

Les 18 sections de l'asbl

Ateliers créatif, couture, jeux de cartes, scrabble, chorale-polyphonie, Jambes à points comptés, danses, danses en ligne, tennis de table, aqua-gym, gymnastique, pétanque, self défense, marche (5 et 10 km), natation, pyramide, aromathérapie, Taï Chi, voyages. Sans oublier le BBQ annuel, les fêtes des rois, ou d'autres animations récurrentes comme les dîners des différentes sections.

Les Jambiens

081 37 28 28 – 0475 557 748

Noces de platine, de palissandre, de diamant et d'or

25 couples ont fêté l'anniversaire de leur mariage

Le samedi 19 novembre dernier, les Forces Vives Jamboises en collaboration avec la Ville de Namur ont pu à nouveau fêter comme il se doit 25 couples pour leurs noces de platine (70 ans), de palissandre (65 ans), de diamant (60 ans) et d'or (50 ans). C'est entourés de leur famille qu'ils se sont vu remettre divers cadeaux offerts par les Forces Vives Jamboises, présidées par Geneviève Lazaron, et par la Ville de Namur, représentée par le Bourgmestre Maxime Prévot, l'Échevine Anne Barzin et le Conseiller communal Bernard Guillitte.

Etaient également présents des représentants de plusieurs formations locales comme le Syndicat d'initiative de Jambes, la Confrérie de l'Ordre de Saint-Vincent, le Festival mondial de Folklore de Jambes, les Jambiens, les Molons et l'abbé Franscesco Algaba-Velez.

Ont fêté leurs noces de platine (70 ans)
MM. Fernand Briot et Mme Lina Dessy

Ont fêté leurs noces de palissandre (65 ans)
M. Robert Gybels et M^me^ Monique Dandoy
M. Marcel Bernier et
M^me^ Marie-Ghislaine Robette

Ont fêté leurs noces de diamant (60 ans)
M. Michel Philippot et M^me^ Marie-Hélène Hayaux
M. Daniel Delvosal et M^me^ Gisèle Eloi
M. Georges Cardinael et M^me^ Katelyne Boonen
M. Léon Plumier et M^me^ Suzanne Decalut.

Ont fêté leurs noces d'or (50 ans)

M. Jean-Pierre Van Lerberghe et M^me^ Simone Urbin - M. Guy Marchal et M^me^ Monique Melin
M. André Leclercq et M^me^ Danièle Widart - M. Michel Ansiaux et M^me^ Mireille Rolin
M. Thierry Baume et M^me^ Nicole Robin - M. David Gilbert et M^me^ Julia Degallaix
M. Michel Gueulette et M^me^ Nicole Linsmeau - M. Pierre L'Hoest et M^me^ Claire Melchior
M. Louis Barbier et Mme Noella Michon - M. Christian Leblanc et M^me^ Cecilia Libion
M. Jean-Marie Colin et M^me^ Claudine Wuestenberghs - M. François Opsomer et M^me^ Brigitte Decaluwé
M. Hervé Somville et M^me^ Nadia Minet - M. Étienne Piron et M^me^ Régine Gaussin
M. Michel Frédérick et M^me^ Marie-Claire Hermane - M. Paul Hugot et Mme Khaddouj Moukla
M. Philippe Tenret et M^me^ Claude Noël - M. Jean-Jacques Pireaux et M^me^ Claire Lempereur

Le Foyer Jambois investit 2.500.000 €

pour la création d'un nouveau quartier aux Comognes

Cette fois, ça y est ! En cette fin d'année 2022, la majorité des locataires peuvent emménager dans les treize nouveaux logements situés entre les Comognes de Jambes et le parking du magasin « Lidl » de la rue Mascaux.

Le projet inscrit à l'ancrage communal 2014-2016 se compose en réalité de deux chantiers : le premier concerne la construction de treize logements, et le second la réalisation d'une voirie qui permet d'y accéder.

Une rue de plus à Jambes

Cette nouvelle voirie se nomme « rue Hannah Arendt » (1906 - 1975) en hommage à la politologue, philosophe et journaliste d'origine allemande et naturalisée américaine, connue pour ses travaux sur l'activité politique, le totalitarisme, la modernité et la philosophie de l'histoire. Le choix de donner à cette rue le nom d'une femme s'inscrit dans la volonté du Conseil communal du 25 février 2016 de féminiser davantage les noms des espaces publics et des voiries.

Le premier coup de pelle avait déjà été donné fin 2019, mais la crise sanitaire a porté la durée du chantier à près de trois ans. Aujourd'hui, les travaux sont terminés et la majorité des locataires pourront s'installer à la fin de cette année.

Les treize logements proposent une architecture contemporaine tout en conservant une échelle humaine afin de rester dans les gabarits des maisons voisines. De plus, l'auteur du projet a voulu doter chaque logement, maison ou appartement, d'un espace extérieur privatif laissant à chaque locataire la possibilité de s'y aérer discrètement.

Les toitures plates ont été favorisées afin d'optimiser la compacité des logements et d'éviter les pertes d'espace.

Un quartier tout en convivialité

Par son implantation en intérieur d'îlot, le projet donne naissance à un nouveau quartier convivial où les enfants pourront jouer en toute sécurité. En effet, la voirie desservant les logements est considérée comme un espace partagé où la priorité n'est plus donnée aux voitures, mais aux piétons.

Ce projet de création de logements a pour but de compléter le patrimoine du Foyer Jambois en habitations de grande superficie : la majorité des logements comportent quatre ou cinq chambres.

Dans les faits, le projet se compose de quatre appartements à une chambre adaptables aux PMR, de deux appartements à cinq chambres, de quatre maisons à quatre chambres et de trois maisons à cinq chambres.

le foyer jambois
VOTRE PARTENAIRE LOGEMENT

Des logements énergétiquement performants

D'un point de vue plus technique, une priorité a été donnée à l'utilisation de matériaux simples, résistants et durables dans le temps. Une brique de teinte rouge permet aux bâtiments de produire un effet d'assise solide et plus lourde en opposition au zinc utilisé pour le recouvrement des volumes supérieurs, qui paraissent afficher ainsi davantage de légèreté.

Une attention particulière a également été portée à l'isolation afin de permettre aux locataires de tendre vers un minimum de consommation d'énergie. Chaque logement obtient d'ailleurs un label PEB B, voire A, selon sa configuration.

Chacun des logements est équipé d'un groupe de ventilation efficace (système C+) et d'un groupe hydrophore permettant la récupération de l'eau de pluie pour les WC. Le chauffage des locaux et de l'eau sanitaire est assuré par des chaudières au gaz performantes.

Un investissement nécessaire

Au total, l'investissement pour la création de la voirie s'élève à un peu moins de 500.000 € TVAC, et la construction des treize logements à 2.000.000 € TVAC environ.

Cependant, et malgré le contexte financier très difficile qui voit les prix s'envoler, le Foyer Jambois maintient son objectif de rénover des logements existants ou d'en construire de nouveaux, tous énergétiquement performants. Cette politique, suivie depuis toujours par la société, permet aux locataires du Foyer Jambois de disposer d'un logement décent grevé de charges énergétiques faibles.

Le Foyer Jambois change d'identité visuelle

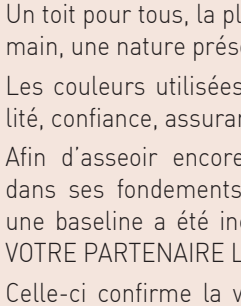

Souhaitant revoir son plan général de communication, le Foyer Jambois a profité du déménagement vers son nouveau siège social pour relifter son identité visuelle.

En effet, datant de 2011, le logo et le site internet du Foyer Jambois étaient un peu vieillissants dans leur ancienne mouture et nécessitaient d'être revus ou modernisés et, en tout cas, remis au goût du jour.

Après quelques discussions bien nourries, les administrateurs ont fait choix de moderniser le logo tout en conservant l'humain au centre de leurs préoccupations.

C'est ainsi que le nouveau logo présente une image épurée et stylisée plus en phase avec la vie actuelle.

Les valeurs portées par la société restent présentes dans cette identité renouvelée :

Un toit pour tous, la place centrale de l'humain, une nature présente

Les couleurs utilisées reflètent accessibilité, confiance, assurance et nature.

Afin d'asseoir encore davantage le logo dans ses fondements de communication, une baseline a été incorporée à l'image : VOTRE PARTENAIRE LOGEMENT

Celle-ci confirme la volonté de la société d'être à la disposition des locataires, des candidats-locataires, des partenaires et des pouvoirs locaux.

Une croix d'occis bien… usée[1]

Tout à côté de la chapelle Sainte-Barbe (1817), à mi-hauteur de la rue du même nom, une modeste croix funéraire en calcaire[2], toute simple, est adossée à un mur de clôture en brique. Il s'agit ici d'une croix d'occis, une croix élevée là où la mort a frappé brutalement, pour perpétuer le souvenir du défunt et de l'événement qui a entrainé sa mort[3].
Elle a subi les outrages du temps. Fissurée de toutes parts, elle s'est délitée à certains endroits, notamment en partie supérieure et aux bras, à tel point qu'une partie de l'inscription a disparu, tandis que le reste, usé par la pluie et envahi de lichen, est pratiquement illisible[6].
Seul le nom du défunt est encore bien visible : Jean-Baptiste Lemercinier.

Vue de la croix à la lumière rasante

Outre la technique du frottis au fusain, certains spécialistes des épitaphes relèvent celles-ci à l'aide d'une feuille de papier aluminium plaquée sur les inscriptions et délicatement frottée avec une éponge humide ou un pinceau. Attention : cette solution est éphémère et nécessitera sans doute de prendre une photographie afin de pouvoir relire l'inscription à tête reposée.

Les petits éléments historiques, qui agrémentent notre cadre de vie et sont autant de points d'intérêt et repères dans notre environnement, constituent le Petit Patrimoine Populaire Wallon[4]. Celui-ci mérite d'être protégé, et c'est la raison pour laquelle l'Agence Wallonne du Patrimoine accorde depuis une trentaine d'années des subventions spécifiques[5].
Les croix d'occis relèvent d'ailleurs du thème 11.3 du PPPW : « les témoins d'événements du passé ».

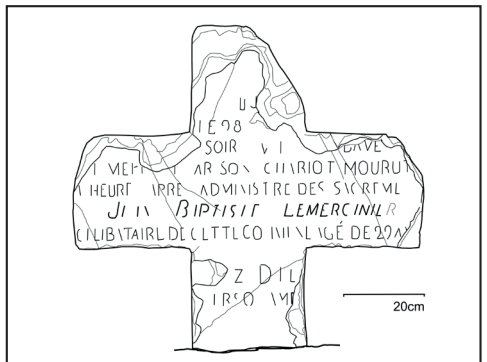

« I[CI ?]
LE 9 8BRE [1832]
[*grande lacune*]E SOIR [revenant de ?] DAVE [*lacune*]
…[FU]T MEU[RTRI ?] PAR SON CHARIOT MOURUT
4 HEURES APRES ADMINISTRE DES SACREME[NTS]
JEAN-BAPTISTE LEMERCINIER
[CEL]IBATAIRE DE CETTE COMMUNE AGE DE 29 AN[S]
[PRIE]Z DIE[U]
PR SON AME »

Transcription de l'épitaphe de la croix d'occis

La famille Lemercinier

Originaire de Noville-sur-Mehaigne, Martin (Le) Mercinier († 1769) s'établit à Jambes aux alentours de 1744. Il est d'abord locataire de quelques terres de l'ancienne ferme de Sedent, puis en acquiert environ 3 ha à la fin des années 1750.
En 1831, ses six petits-fils sont tous cultivateurs et exploitent chacun entre 1 ha et 3,5 ha de terres et jardins situés dans la plaine de Jambes et, dans une moindre mesure, sur le plateau *(Montagne Sainte-Barbe et Vigneroulle).*
Le cadet de ces petits-enfants, Jean-Batiste-Joseph Lemercinier, voit le jour le 30 messidor an XI (19.07.1803). Il devient lui-même cultivateur (*côtelis* ?), comme ses frères, et exploite un peu plus de 2 ha 71 a de terres situées principalement sur la *Montagne Sainte-Barbe* ; il ne possède toutefois pas de maison en propre car, toujours célibataire, il réside sans doute dans l'ancienne maison familiale à Sedent. C'est lui qui décèdera accidentellement à Jambes, dans la descente de la Montagne Sainte-Barbe, le 9 octobre 1832 à 11 heures du soir.
La presse de l'époque, qui se résume à deux journaux pour la région (*Le Courrier de la Sambre et L'Éclaireur*, Coll. Fondation SAN), mentionne en quelques lignes ce tragique fait divers .

Jean-Louis Javaux,
Attaché honoraire au SPW,
Département du Patrimoine
Fiona Lebecque,
Présidente-Conservatrice
du Centre d'Archéologie,
d'Art et d'Histoire de Jambes

Notes :

1. Bibliographie : C. Badot, *Jambes autrefois… et aujourd'hui*, Namur, 1948 (rééd. Jambes, 2012), p. 100 (chapelle mentionnée mais non la croix) ; *Le patrimoine monumental de la Belgique, t. 5, Province de Namur. Arrondissement de Namur* [IPM], Liège, 1975, p. 343 (simple mention de la croix, épitaphe non relevée à part le nom du défunt) ; J. Willemart, *Croix d'occis, 2, Jambes*, dans *Le Guetteur wallon*, 55, 1979, p. 74 (description de la croix, mais inscription non lue, excepté les prénoms et le nom du défunt) ; B. Maree, *Des croix « d'ici est mort »… ou « d'occis »*, dans *De la Meuse à l'Ardenne*, t. 14, 1992, pp. 66-67 ; *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie* [IPIC], t. 17, *Namur*, Wavre, 2011, p. 169 (croix non mentionnée ; simplement citée comme dans l'IPM sur la version informatisée).

2. Hauteur totale visible : 85 cm ; largeur totale : 87,5 cm ; épaisseur : 21,5 cm, en calcaire de Meuse à laminations posé en délit et qui, forcément, se délite avec le temps. Nos remerciements vont pour cette identification à Francis Tourneur, docteur en géologie.

3. La volonté est aujourd'hui de trouver la meilleure solution pour assurer un futur à cette croix, en tenant compte du fait qu'elle est l'expression d'une dévotion populaire et qu'elle ne peut absolument pas être considérée comme « une œuvre d'art ». Il faut donc envisager une intervention conservatoire à la juste mesure de sa valeur réelle. C'est pour cette raison que la Ville de Namur, la Société archéologique de Namur et Pierre Boreux, restaurateur « pierre », se penchent sur son cas. Affaire à suivre donc.

4. Sont concernés les points d'eau, le petit patrimoine sacré, les ouvertures, la signalisation, les délimitations, l'éclairage, la mesure du temps et de l'espace, la justice et les libertés, le repos, l'ornementation en fer, le patrimoine militaire et la commémoration, les arbres remarquables, les outils anciens, l'art décoratif, les biens relatifs à la faune, la flore et aux minéraux, le transport ainsi que les ateliers.

5. Protéger le petit patrimoine populaire wallon - AWAP Patrimoine (agencewallonnedupatrimoine.be)

6. Un essai de transcription de l'épitaphe après nettoyage de la pierre à la brosse en chiendent pour enlever la mousse et le lichen qui la recouvraient en partie, a été réalisé le 26.03.2022. Un frottis avec fusain n'a rien donné car le papier était trop épais ; nouvelle tentative au crayon mais peu convaincante car l'inscription a été trop délavée par la pluie et la surface de la pierre est devenue rugueuse. C'est finalement à l'aide de la lumière rasante que l'épitaphe a pu être déchiffrée.

7. Dans *L'Eclaireur*, jeudi 11/10/1832, p. 3.

Entretien avec Muriel Charon

l'âme de la villa Balat

« Entrez, je suis dans la cave, vous pouvez descendre ».

Muriel Charon est devant sa calandreuse en train de repasser taies et draps de lit, entourée de deux grosses machines à lessiver et de deux énormes séchoirs.

« C'est ça aussi tenir une maison d'hôtes » me dit-elle, « dites-le à vos lecteurs ».

Muriel, depuis quand êtes-vous jamboise ?

Je ne suis pas née à Jambes. Je suis devenue jamboise en 2016 lorsque mon mari et moi avons acheté la villa Balat, la maison de mes rêves, pour en faire une maison d'hôtes. Depuis lors, je suis cent pour cent jamboise et active pour ma commune et pour mon quartier.

Vous êtes active pour votre quartier. Pouvez-vous nous expliquer de quelle manière ?

Quand je suis arrivée au Quai de Meuse, il n'y avait aucune activité commune, même pas de fête des voisins, excepté pour l'un ou l'autre immeuble.

J'ai été à l'initiative en 2019 de la naissance du comité de quartier Comaquai, qui regroupe les habitants du quai de Meuse entre les ponts de Jambes et des Ardennes, ainsi que ceux de la rue Mazy et de la rue Champêtre.

C'était indispensable. Les projets de l'Enjambée et de la Confluence ont fortement bouleversé notre quartier. Or celui-ci n'est pas qu'un lieu de promenade : des personnes y vivent et y dorment au quotidien. Il est important que nous y fassions entendre notre voix. Le quartier doit rester un lieu où il fait bon vivre.

Comme acteur touristique, je suis naturellement en vue, mais le comité compte d'autres membres très actifs.

Le premier projet mis en place par Comaquai fut l'installation de bacs végétalisés sur les berges de la Meuse. Cela permet aux poissons de venir pondre dans les plantes. Les plantes font des fleurs et attirent les insectes. On amène de la vie et de la biodiversité dans cette partie du quai qui est fort minérale.

En raison du nombre d'autorisations requises (SPW voies navigables, la Ville, la maison de la pêche, ...), le parcours fut long mais réussi, pour le plus grand plaisir des riverains, des promeneurs et... des poissons.

Nous avons le projet de créer trois groupes qui s'occuperont respectivement de la communication, de l'embellissement et de la sécurité, des animations et des fêtes. Avis aux amateurs : nous recrutons...

Nous voulons, notamment par ce biais, mettre le doigt sur les points améliorables et les signaler à la Ville : l'éclairage de la passerelle, sa sécurité la nuit, les places de parking de la

Les paniers végétalisés, une initiative de Comaquai financée dans le cadre du budget participatif 2021 (voir Côté Jambes n° 113).

rue Mazy occupées par les visiteurs de Namur, etc...

Avez-vous d'autres projets de maisons d'hôtes ?

Oh non, la Villa Balat me prend tout mon temps et même davantage !

Ici c'est une vraie maison d'hôtes. Nous y vivons et partageons nos salon et salle à manger. J'oriente mes clients dans leur découverte de Namur par des promenades à pied ou à vélo, le choix de restaurants, d'activités culturelles ou de musées, ...

Je fais les courses, le plus souvent à pied. Je mets un point d'honneur à me fournir, dans la mesure du possible, chez les commerçants du coin : le pain, les légumes et les fruits, le fromage, la charcuterie, les douceurs... On trouve des merveilles à Jambes !

Je perfectionne la décoration et m'occupe des travaux. Après avoir installé deux magnifiques terrasses en pierres bleues cet été, nous allons remplacer, à l'identique, les châssis du premier étage. Le travail sera réalisé par des artisans wallons. Ce ne sera pas une mince affaire : certains châssis sont bombés...

La difficulté majeure des authentiques chambres d'hôtes réside dans le fait qu'il est pratiquement impossible d'y déléguer des tâches. Nous sommes fréquemment confrontés à un problème à résoudre, des conseils à donner, une image à défendre et à soigner... Mais si vous vous investissez à fond, le bouche-à-oreille fait des merveilles.

Vous militez pour la défense des maisons d'hôtes officielles...

Actuellement, dans la région, l'hébergement hors hôtellerie compte approximativement 90 % de gîtes et meublés pour 10 % de maisons d'hôtes.

Muriel Charon et Philippe Houbben, membres actifs du Comaquai en plein débriefing au lendemain d'une réunion du comité de quartier.

Muriel partage son expérience avec des stagiaires (étudiants en hôtellerie ou en tourisme) désireux d'apprendre.

Pendant une dizaine d'années, j'ai été active au sein de la fédération des gîtes et chambres d'hôtes de Wallonie. Je centre désormais mes efforts sur le secteur des chambres d'hôtes. Je me bats contre les hébergements illégaux et la concurrence déloyale qu'ils entraînent, y compris pour les hôtels. J'ai récemment rencontré la Ministre Valérie Debue qui veut réformer la législation en matière d'hébergement touristique. Actuellement, une déclaration d'exploitation et une mise aux normes de sécurité contre l'incendie sont, dans tous les cas, obligatoires. Hélas, ces obligations sont peu respectées. Avec le nouveau code wallon du tourisme, un numéro de BCE (Banque-Carrefour des Entreprises) devrait être d'application pour tous.

Je pense que c'est un mieux. Quand l'hébergement touristique est officiel, il crée une dynamique avec les maisons et offices du tourisme, ceux-ci ne pouvant légalement promouvoir que les hébergements reconnus. L'importance de l'impact économique du tourisme n'est pas une raison suffisante pour laisser faire n'importe quoi.

Avez-vous d'autres projets ?

Mon souhait serait de fédérer les maisons d'hôtes professionnelles. L'objectif serait de se renvoyer les clients quand on est complet, de partager les trucs et astuces du métier, bref de gagner en visibilité et s'entraider. Nous le faisons déjà sur Namur avec un petit groupe de gîtes et chambres d'hôtes officiels.

Le tourisme est étroitement lié à la culture et à la gastronomie. Nous devons travailler ensemble : renseigner les visiteurs sur les expositions, les événements, les parcours pédestres, les commerces du coin, les bons plans resto, etc.

Je voudrais organiser avec d'autres acteurs du tourisme professionnel des balades à vélo de plusieurs jours avec relais dans d'autres maisons d'hôtes, gérer le transport des bagages, faire servir les repas par des traiteurs.

J'ai aussi dans l'idée de proposer des réalisations artistiques en collaboration avec la Maison des créateurs à Namur.

Les idées ne manquent pas !

Merci Muriel pour votre enthousiasme et votre dynamisme. Votre souci de vous fournir « local », votre amour de la région sont de vrais atouts pour Jambes.

Muriel prend particulièrement soin de ses clients réguliers en leur offrant des préparations maison. Ici, un pot de confiture.

Tisser des liens avec des partenaires fait partie des préoccupations de Muriel, ici en compagnie de Jérôme, un homologue du réseau de chambres d'hôtes français. Ils partagent leurs visions du métier et confrontent leurs idées.

REGARD

Frédéric Laloux,
Rédacteur en chef

La crainte du changement est souvent un élément qui nous empêche d'évoluer. À voir tous les projets qui nous sont présentés, il est incontestable que l'on puisse à certaines occasions avoir l'une ou l'autre appréhension.

Néanmoins, ceux et celles qui réfléchissent et nous proposent des évolutions de notre cadre de vie sont à remercier. Le fait de partager publiquement des informations est une étape fondamentale dans l'appropriation des changements que nous devrons pratiquer au quotidien.

De rencontre en rencontre, on peut constater que ce qui est vrai aujourd'hui n'est plus vrai demain, et il faut savoir s'adapter aux réalités et aux circonstances que nous subissons. Régulièrement, ce sont des problèmes budgétaires qui empêchent une concrétisation rapide du planning porté à notre connaissance.

L'écoute des préoccupations de chacun est aussi fondamentale. Savoir rencontrer la vie de l'autre est une preuve de maturité. La solidarité ne peut s'exprimer que s'il y a un sentiment positif partagé par tous.

Notre communauté a montré de manière exemplaire que le vivre-ensemble n'est pas seulement un slogan.

Le développement d'infrastructures et de structures sociales démontre à quel point les besoins sont importants et qu'un travail de fond est réalisé par des équipes qui méritent le respect de tous.

Jambes :

Tout savoir sur les grands chantiers en cours et à venir

Le lundi 7 novembre dernier se tenait au CPAS de Namur une réunion publique annonçant l'état d'avancement des chantiers d'envergure en cours ou en projet à Jambes. Les grandes étapes à venir y ont été dévoilées, de même que les inévitables perturbations que certains chantiers pourront engendrer en matière de circulation et de stationnement.

Au nombre de huit, ces chantiers concernent l'aménagement multimodal de la Nationale 4, les trois passages à niveau et la nouvelle route régionale de contournement, l'extension du CPAS, la rénovation de la piscine, le nouveau quartier à bâtir sur le site de la caserne du Génie. Des chantiers d'envergure sur lesquels, les citoyens venus nombreux à la séance d'information, s'interrogent.

Un aménagement multimodal de la N4 pour favoriser la circulation des bus et des vélos

Le carrefour devra être modifié pour permettre l'intégration des deux voies de circulation (une dans chaque sens) réservées aux bus.

Plus que jamais, la ville joue la carte de l'intermodalité en créant des parkings P+R aux entrées namuroises. La prochaine infrastructure trouvera place sur la nationale 4 à Erpent, au carrefour de la rue de Velaine et de l'avenue des Acacias. Quelque 350 places de parking supplémentaires y seront créées dans le but d'encourager les automobilistes à y laisser leur voiture et à privilégier des moyens de transport alternatifs comme le bus et le vélo.

Pour ce faire, le Service public de Wallonie, financé à cette fin par la Sofico, devra d'abord procéder à une série d'aménagements sur le tronçon compris entre, d'une part le futur P + R, et d'autre part le carrefour formé par la N4 et l'avenue du Prince de Liège. Ces dispositifs sont destinés à favoriser l'usage du deux-roues tout en fluidifiant le trafic des bus.

Une voirie réservée aux bus

Ainsi, une voie de circulation dans chaque sens, exclusivement réservée aux bus, verra le jour sur cette portion de route. L'objectif est de fiabiliser leurs temps de parcours et d'éviter qu'ils ne restent englués dans la congestion automobile. Cette voie sera située le long des embarcadères existants, eux-mêmes aménagés de manière à répondre aux normes PMR.

L'intégration des voies de circulation des bus passera aussi par quelques modifications au carrefour de Géronsart.

Quant aux cyclistes, ils pourront emprunter ces voies de bus ou utiliser les pistes cyclables dont un renforcement de la sécurisation est prévu, notamment dans la partie qui rejoint l'avenue du Prince de Liège. Ces pistes seront situées à trois mètres de la route.

D'autre part, la voirie de la N4 sera entièrement rénovée et la vitesse maximum autorisée sera ramenée de 90 à 70 km/h dans le tronçon inférieur.

Le chantier débutera au printemps 2023 et s'étalera sur quatre mois. Selon Élodie

Sartenar, Attachée qualifiée, Chef de projet auprès du SPW Mobilité et Infrastructures, l'impact des travaux sur le trafic routier devrait être limité durant la journée en maintenant la circulation dans les deux sens, même si un itinéraire alternatif sera conseillé via l'autoroute E411. La nuit, certaines opérations réduiront l'accessibilité de la N4 à une seule voie. Des déviations seront mises en place.

Enfin, le flux automobile sera dévié lors de la réfection de la voirie entre le carrefour de Géronsart et l'avenue du Prince de Liège. Une communication ultérieure en précisera les modalités.

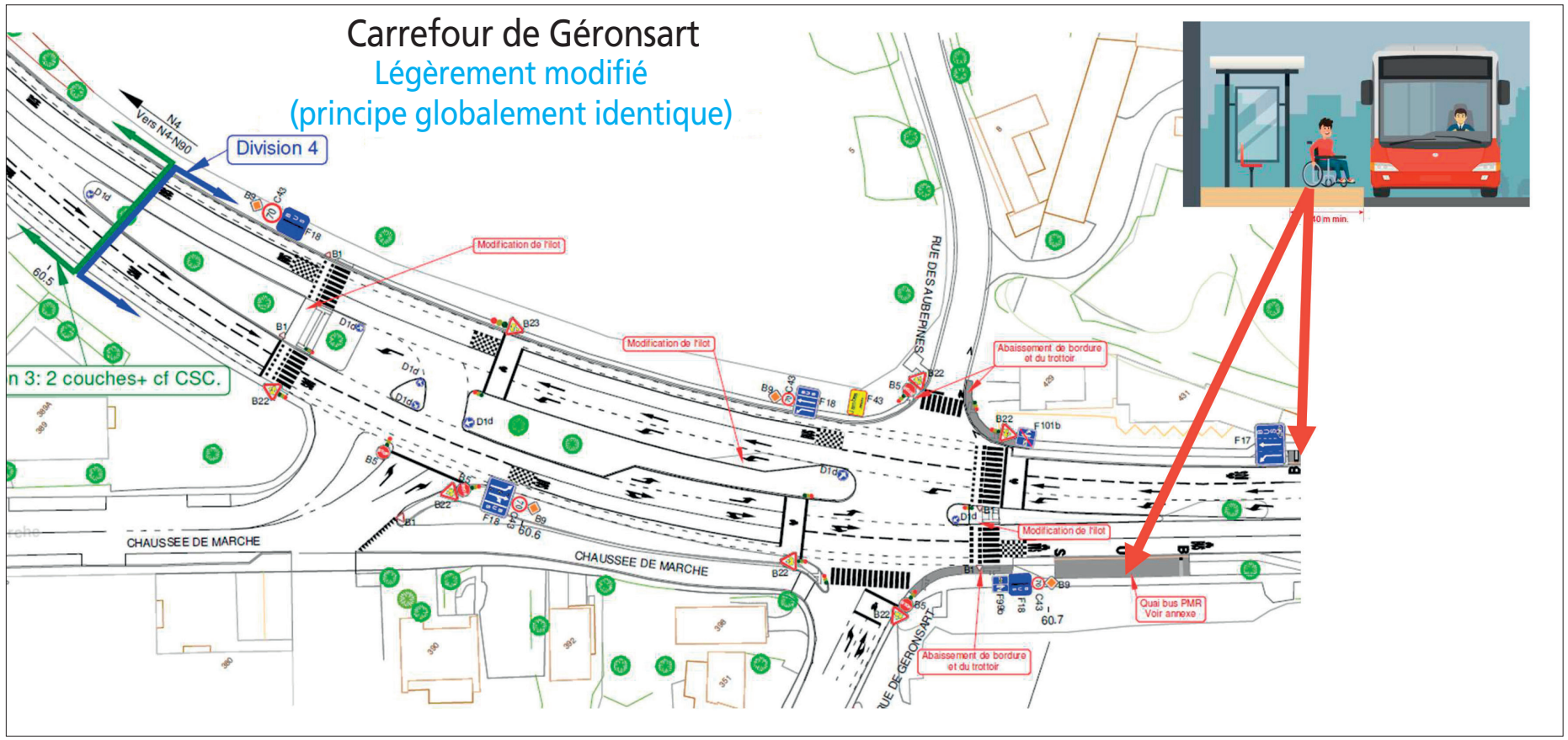

L'extension du CPAS

C'est sur le terrain situé à l'arrière du CPAS de Namur que s'installera la Maison d'accueil « Les Trieux ».

En 2020, le CPAS de Namur avait acquis le terrain dit « Acina », mitoyen à la fois du site de son administration centrale et de la ligne de chemin de fer, soit là où le festival du Cirque de Namur avait pris ses quartiers durant les derniers congés d'automne.

Le but poursuivi était d'urbaniser l'ensemble du site et de construire une « Maison de l'insertion » afin d'y rassembler trois de ses services actuellement dispersés (cfr l'article « Jambes n'est pas oubliée dans le plan d'action destiné à redynamiser Namur d'ici 2024 » du CJ n° 115). Il a fallu revoir les lignes directrices de cette extension en raison de la crise économique et d'une situation financière pour le moins compliquée.

Dans la version minimaliste du projet qui a été retenue, seule la maison d'accueil « Les Trieux » emménagera. Pour rappel, l'institution dont l'activité est pour l'instant scindée en deux sites (rue de Bruxelles et place l'Ilon) vise à la réinsertion sociale de personnes en proie à des problèmes de logement, ou à des difficultés sociales ou familiales, en leur proposant un hébergement provisoire.

Le CPAS vient de relancer le marché de conception/réalisation du bâtiment. Le nouvel emplacement devrait permettre aux Trieux d'augmenter leur capacité d'accueil, passant de trente-cinq à cinquante-quatre lits avec un espace modulaire pour accueillir des familles nombreuses. L'association a d'ailleurs introduit une demande de subside en ce sens.

Comme évoqué dans le CJ n° 115, cet ancien site industriel d'Acina devra être dépollué. Le terrain a fait l'objet d'une caractérisation, ce qui permet de connaitre à la fois le type et l'étendue de la pollution à neutraliser. Le coût de l'assainissement du site est estimé à 1,8 millions d'euros. En tant que SAR (site à réaménager), il sera financé par une subvention accordée par la Wallonie.

Côté calendrier, les travaux de dépollution du site devraient être entrepris en 2023-2024, tandis que la construction de la future maison d'accueil Les Trieux pourrait commencer en juin 2026.

La piscine communale

Une petite extension habritera les bureaux et une réserve pour le Gishi Club de Jambes.

Parmi les différents grands chantiers de Jambes, il faut citer celui de la piscine de Jambes et du bâtiment qui l'abrite (cfr CJ 115). Une rénovation globale de l'édifice et de ses abords est prévue, de même qu'une petite extension. Les travaux débuteront au printemps prochain avec pour conséquence la fermeture du bassin jusqu'au second semestre 2024 au moins. De quoi contrarier les nageurs, les clubs ainsi que les écoles, quoique déjà coutumiers du fait en raison des différentes fermetures qu'a connues l'installation tout au long de l'année suite à la détection de légionnelles dans le réseau d'eau froide.

La piscine de Jambes, rappelle Tanguy Auspert, échevin du Patrimoine, date de la fin des années 70. De ce fait, elle ne correspond plus aux normes énergétiques actuellement en vigueur en Wallonie qui, pour la petite histoire, ont changé trois fois en dix ans. La première étape sera donc une nouvelle fois la mise aux normes énergétiques du bâtiment.

Les travaux prévoient au premier étage, outre l'étanchéisation complète du bassin, la rénovation du volume de la piscine, sans toutefois toucher aux locaux annexes tels que les vestiaires, le local des maîtres-nageurs, etc.

Les travaux seront aussi l'occasion de doter la piscine d'un dispositif optimal pour accueillir les personnes à mobilité réduite. Il est également question de moderniser l'ascenseur afin de le rendre conforme aux normes PMR.

Au rez-de-chaussée, pour permettre la mise en place de zones « pieds secs » et « pieds mouillés », l'espace vestiaires sera réaménagé de façon à le diversifier selon les besoins des nageurs et des judokas. Il s'agit de vestiaires collectifs équipés d'espaces douches dont la capacité sera augmentée de quatre unités.

Les espaces de bureau, de sanitaires et de réserve pour le Gishi Club de Jambes seront réaménagés dans une nouvelle extension dont la surface brute au sol couvrira 99,80 m2. Elle abritera des locaux destinés au judo qui, dans la configuration actuelle, sont intégrés au bâtiment existant, mais qui devront être réaffectés à d'autres fonctions telles que le réfectoire, les vestiaires individuels hommes et dames pour le personnel, etc.

Cette extension sera organisée sur un seul niveau. On y trouvera un accès direct du couloir vers la salle de judo, un bureau pour la direction du judo avec vue sur la salle de sport, des zones de circulation et un espace de rangement.

Côté planning, le cahier des charges relatif aux travaux de rénovation devrait être rédigé pour la fin de l'année. Le marché public pourrait être lancé début 2023. Si les timings de procédure sont respectés, le chantier débuterait au printemps prochain avec une réouverture espérée entre juin et décembre 2024.

L'entrée principale de la piscine.

Vue de trois-quart de l'avant-projet réalisé par le Bureau d'Études Artenco de l'Inasep.

Le quartier qui occupera le site de la caserne du Génie

Le dernier chantier concerne le projet mené par Thomas & Piron sur la totalité du site de l'ancienne caserne De Wispelaere, entre la rue de Dave (à l'est) et le bord de Meuse (à l'ouest), darse comprise. Pour rappel, en juillet 2021, le promoteur-constructeur rachetait l'ancien site militaire à la Défense pour la somme de 25,5 millions €. Son objectif : créer un nouveau quartier de vie d'approximativement 445 logements proposant la mixité entre appartements et maisons, selon une implantation graduelle du sud vers le nord avec, au centre, une place publique qui n'est autre que le « Parade ground » quelque peu réduit afin de lui donner une dimension plus humaine et plus conviviale. Cette place deviendrait un lieu dédié à l'événementiel (cfr Côté Jambes n° 113).

Ce qui a évolué depuis la présentation du projet dans le Côté Jambes n° 113, c'est le nombre de maisons qui chute d'une cinquantaine à une trentaine. Les trois rangées d'immeubles initialement placées de manière à former des lignes serpentées est abandonné au profit de bâtiments plus perméables ou en plots, afin de sauvegarder au maximum la vue vers la Meuse.

Globalement, on comptera moins de constructions neuves et un peu plus de rénovations, notamment au niveau du BM J (bâtiment militaire J) situé du côté nord, le long de celui de la SWDE.

On ne parle plus d'une seule entrée avec l'aménagement d'un rond-point rue de Dave à l'est du site, mais de deux entrées/sorties, toujours via la rue de Dave.

L'idée de ne toucher ni au Ravel, ni au boulevard de Meuse et de réserver le Ravel

exclusivement à la mobilité douce, excluant ainsi toute connexion automobile est toujours d'actualité et va même plus loin. La version présentée le 7 novembre suggère le décloisonnement du site côté Meuse, c'est-à-dire la suppression des clôtures délimitant le côté ouest afin de créer une ouverture sur une plage accessible à tout le monde, à l'exception de deux zones réservées aux kayakistes et aux Sea-Scouts jambois.

Alors qu'elle est actuellement reprise au plan de secteur en tant que zone communautaire (donc théoriquement non destinée au logement), l'affectation de l'ex-caserne doit évoluer afin d'y permettre la création d'habitat. À cet effet, elle doit être reconnue comme site à réaménager (SAR). Pour rappel, le SAR est un outil largement préconisé par les communes et la région car il autorise une certaine souplesse. Finalement, une dérogation au plan de secteur sera rendue possible grâce à un arrêté ministériel autorisant la construction d'habitats sur 9 ha.

D'ici peu, le promoteur devrait obtenir l'approbation provisoire du périmètre retenu, ainsi qu'un accord présumé positif sur la table des matières du rapport d'incidence environnementale. C'est seulement sur cette base que le processus pourra être enclenché par l'ouverture d'une enquête publique, etc. Dans le meilleur des cas, le promoteur espère pouvoir entamer le chantier en 2025.

Quant aux associations occupant actuellement le site, leurs baux courent jusqu'au 31 décembre 2024. Et il est probable que les occupants d'une partie du site puissent y prolonger leur séjour au-delà de cette date.

À TOUTES JAMBES

50e anniversaire de l'église de Velaine-Jambes : appel à vos photos et archives

En juin 2023, l'église du Sacré-Cœur de Velaine-Jambes fêtera son cinquantième anniversaire. La paroisse lance un appel pour trouver des documents, photos et archives pour illustrer l'histoire de son église, depuis sa construction jusqu'à ce jour. Les documents peuvent être envoyés ou déposés au Syndicat d'Initiative de Jambes (info@sijambes.be - Av. J. Materne, 162).

Décès de Philippe Luyten

Le 10 novembre dernier, Philippe Luyten, ancien membre du comité artistique de la galerie Détour nous quittait. Artiste et musicien, Philippe était un homme passionné et passionnant qui aimait partager, susciter les rencontres artistiques, refaire le monde toujours sans langue de bois... Le Syndicat d'Initiative de Jambes présente ses sincères condoléances à sa famille et ses proches.

Amée dispose d'un nouvel espace pour les jeunes

Le quartier d'Amée compte désormais un nouvel espace dédié aux jeunes de 12 à 26 ans. Un lieu convivial où il fera bon vivre, se rencontrer, partager, se détendre en faisant une partie de kicker, de fléchettes, ... Niché au numéro 7 de l'avenue du Parc d'Amée, le local est désormais accessible du lundi au vendredi, de 18h00 à 20h30 (info@jasc.be ou 081 31 27 15).

PROFITEZ DE NOS SOLDES

-50%

-70%

SUR UN GRAND CHOIX DE MONTURES EN MAGASIN

Faites le test de
la vue en ligne.
Testez vos yeux gratuitement

Actions sous conditions

Philippe Pater
Opticien - Gérant

Pearle Opticiens a division of
GRAND OPTICIENS BELGIUM NV/SA

Ouvert :
Le lundi de 13h30 à 18h00
Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30
et de 13h30 à 18h00

Pearle
opticiens

Avenue Bourgmestre Jean Materne, 31 - 5100 Jambes
Tél. : 081/30.38.18 - philippe.pater@pearleopticiens.be
www.pearle.be